

Demande de dérogation interne au périmètre scolaire 2026-2027

A remettre à la Mairie du domicile avant le 29 mai 2026

D.1

MERCİ D'ECRIRE
EN MAJUSCULE

Pôle Territorial de :
 Adresse :
 Mail :
 Ecole demandée :pour la classe de :
 Dossier remis le :

L'ELEVE			
Nom et prénoms de l'élève :			
Date de naissance :		Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐ :	
Lieu de naissance (commune et département) :			
Ecole actuelle ou école de rattachement :		Classe :	
Adresse :			
Code postal :		Commune :	
RESPONSABLE LEGAL 1			
Nom d'usage :			
Nom de naissance :		Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐	
Prénom :		Qualité (père, mère...) :	
Adresse (si différente de l'élève) :			
Code postal :		Commune :	
Tél domicile :	Tél portable :	Tél professionnel :	
Courriel :			
RESPONSABLE LEGAL 2			
Nom d'usage :			
Nom de naissance :		Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐	
Prénom :		Qualité (père, mère...) :	
Adresse (si différente de l'élève) :			
Code postal :		Commune :	
Tel fixe :	Tél portable :	Tél professionnel :	
Courriel :			
AUTRES ENFANTS			
Nom et prénom :	Date de naissance :	Ecole qui sera fréquentée :	Classe :
Nom et prénom :	Date de naissance :	Ecole qui sera fréquentée :	Classe :
Nom et prénom :	Date de naissance :	Ecole qui sera fréquentée :	Classe :
MOTIFS DE LA DEMANDE (MERCİ DE JOINDRE TOUS LES JUSTIFICATIFS)			
☐ Obligations professionnelles des parents (contrat de travail, attestations d'employeur, justificatifs horaires de travail et du périscolaire,....) :			
☐ Frères et sœurs déjà scolarisés :			
☐ Assistante maternelle agréée (préciser les nom, prénom et adresse et contrat de travail) :			
☐ Autres motivations (à préciser) :			
Le :		Signature des parents	

AVIS DES ECOLES	
Avis de l'école devant être normalement fréquentée (si défavorable, à motiver) Le Cachet et signature :	Avis de l'école demandée (si défavorable, à motiver) Le Cachet et signature :
AVIS CONSULTATIF DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE	
☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE (à motiver) : Le : Cachet et Signature	
AVIS DE LA CONFERENCE TERRITORIALE DU POLE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL OU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU POLE	
☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE (à motiver) : Le : Cachet et Signature	
DECISION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS	
☐ ACCORD ☐ REFUS Ecole à fréquenter : Le : Signature de la Vice-présidente ou du/de la Conseiller/ère Communautaire Délégué(e)	

Pièces à fournir : Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance, en cas de séparation : photocopie du jugement de divorce ou de séparation précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale ou la photocopie de la pièce d'identité de l'autre parent et son autorisation écrite pour la dérogation scolaire, justificatifs de domicile récents (à savoir : quittance de loyer ou d'électricité/gaz de moins de trois mois), photocopies des pages de vaccination du carnet de santé sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant ou certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales, et un certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé (éventuel).

« Les informations personnelles recueillies ont pour finalité l'inscription de votre enfant à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires. Les données sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et sont mises à jour chaque année. Le responsable du traitement est la Communauté urbaine. Les établissements scolaires en sont destinataires. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement du traitement. Vous pouvez obtenir des informations en adressant un courrier à la Communauté urbaine du Grand Reims, Mission affaires scolaires et petite enfance – Pôle Territoires, Hôtel de la Communauté, 3 rue Eugène Desteuque CS 80036 – 51722 REIMS Cedex. Tél. : 03.26.06.94.46. Ajouter une adresse email ou un téléphone, pour faciliter l'accès. Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles à dpo@grandreims.fr ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) ».